



# SOMMAIRE



- p.3 INTRODUCTION.**  
VISION GLOBALE DU TERRITOIRE ET DU SERVICE
- p.5 PARTIE 1.**  
FAVORISER LA RÉDUCTION  
DES VOLUMES DE DÉCHETS COLLECTÉS
- p.7 PARTIE 2.**  
ASSURER UNE COLLECTE DE PLUS EN PLUS SÉLECTIVE
- p.10 PARTIE 3.**  
VALORISER AU MAXIMUM LES DÉCHETS CONFIÉS
- p.16 PARTIE 4.**  
EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX MODES  
DE VALORISATION DES DÉCHETS
- p.18 GOUVERNANCE • ORGANISATION • INDICATEURS ÉCONOMIQUES**

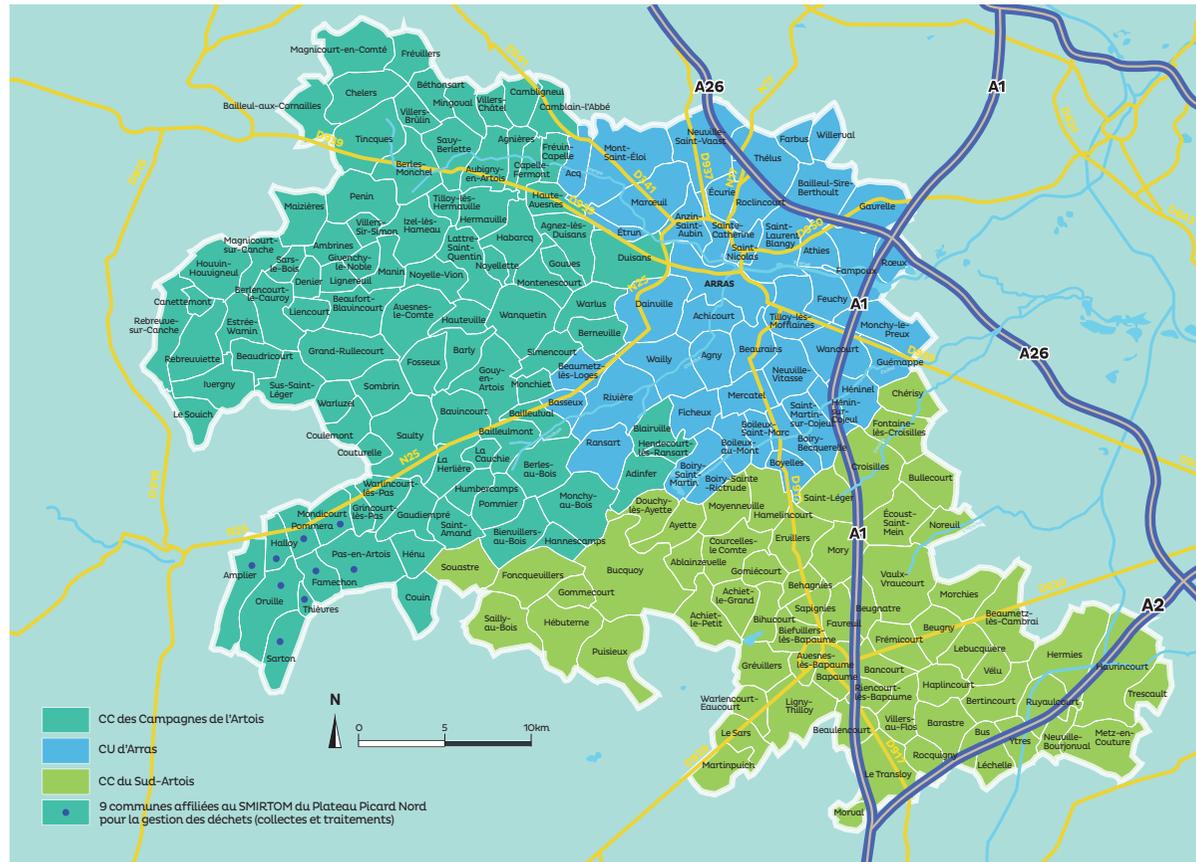
# 3 intercommunalités associées POUR LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS

## Statut

Le SMAV est un Établissement public inter-communautaire, administré directement par les élus des **3 territoires** qui lui ont transféré la compétence

du “service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés” :

- la Communauté Urbaine d'Arras,
- la Communauté de Communes du Sud-Artois
- la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.



Les services du SMAV concernent la totalité des habitants des trois intercommunalités associées, à l'exception de 9 communes situées à l'ouest du territoire, affiliées au SMIRTOM du Plateau Picard Nord.



**197 COMMUNES**



**71 986 MÉNAGES**

- CUA : 48 932
- Sud-Artois : 10 884
- Campagnes de l'Artois : 12 171 (données 2016)



**165 611 HABITANTS**

## Un service public innovant

### PARTENAIRE DES TERRITOIRES, DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES

#### Une ambition :

Assumer le rôle d'opérateur de référence dans le domaine de l'économie circulaire en Artois. Le SMAV formule l'ambition d'être reconnu pour la qualité de ses services rendus à la population, la performance de son modèle environnemental, la capacité d'innovation de ses équipes, l'agilité de son organisation, la détermination de ses actions en faveur des changements de comportement, dans la dynamique de la Troisième révolution industrielle et dans la perspective d'une société 100% ressourcée.

#### 4 domaines d'activité stratégiques

FAVORISER  
LA RÉDUCTION  
DES VOLUMES  
DE DÉCHETS  
COLLECTÉS

ASSURER  
UNE COLLECTE  
DE PLUS  
EN PLUS  
SÉLECTIVE

VALORISER  
AU MAXIMUM  
LES DÉCHETS  
CONFIÉS

EXPÉRIMENTER  
DE NOUVEAUX  
MODES DE  
VALORISATION  
DES DÉCHETS

**93,5%** des habitants sont satisfaits des services du SMAV (enquête Institut Qualitest - 2018 - Échantillon de 1 000 personnes - norme ISO 20252)

## Contexte

- Exigence accrue en termes de qualité de service rendu et de maîtrise des coûts
- Tensions sur les coûts de traitement des déchets et sur les marchés de rachat des matériaux recyclés
- Renforcement des normes et accélération des objectifs de lutte contre le réchauffement climatique

## Principe fondateur

Une logique de mutualisation, d'optimisation et de maîtrise des moyens mis en œuvre

49 966 tonnes de déchets collectés en porte à porte et en points d'apport volontaire

— 1 —

**FAVORISER  
LA RÉDUCTION  
DES VOLUMES  
DE DÉCHETS  
COLLECTÉS**

Une question  
sur les déchets  
Point Info Déchets  
N°Vert 0 800 62  
APPEL GRATUIT DEPUIS  
Le TRI :  
l'avenir vous dit merci !



## Objectif SMAV

Réduire de 25% la production de déchets ménagers à l'horizon 2050, en passant par une diminution de 20% à moyen terme.

(Par rapport à 2010)

## Moyens mis en œuvre

## Les relations humaines

## et la communication

## LEVIERS PRIVILÉGIÉS DE LA TRANSFORMATION DE NOS MODES DE VIE



### UNE ÉQUIPE D'AMBASSADEURS

chargée de la sensibilisation des particuliers aux méthodes de réduction des déchets ménagers (essentiellement en porte à porte)



### UN PROGRAMME DE PRÉVENTION

élaboré en 2017 sous l'égide de l'Ademe, exemples d'opérations développées :  
Bébé Couch'durable  
Gourmet Bag restaurateurs  
... et de nombreux partenariats associatifs



### UNE AIDE MASSIVE AU COMPOSTAGE

40% des maisons individuelles déjà équipées d'un composteur. (plus de 350 nouveaux adeptes par an).  
Mise en œuvre progressive du compostage collectif dans les quartiers



### UNE SENSIBILISATION À 360°

Guide des déchets exhaustif  
Magazine lifestyle  
Réseaux sociaux  
Partenariats événementiels



### 2 RECYCLERIES

en cours de cession à des associations d'insertion spécialisées dans le domaine des ressourceries

## Performance et résultats

### Une évolution maîtrisée

#### DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS

#### COMPTE TENU DES SPÉCIFICITÉS LOCALES

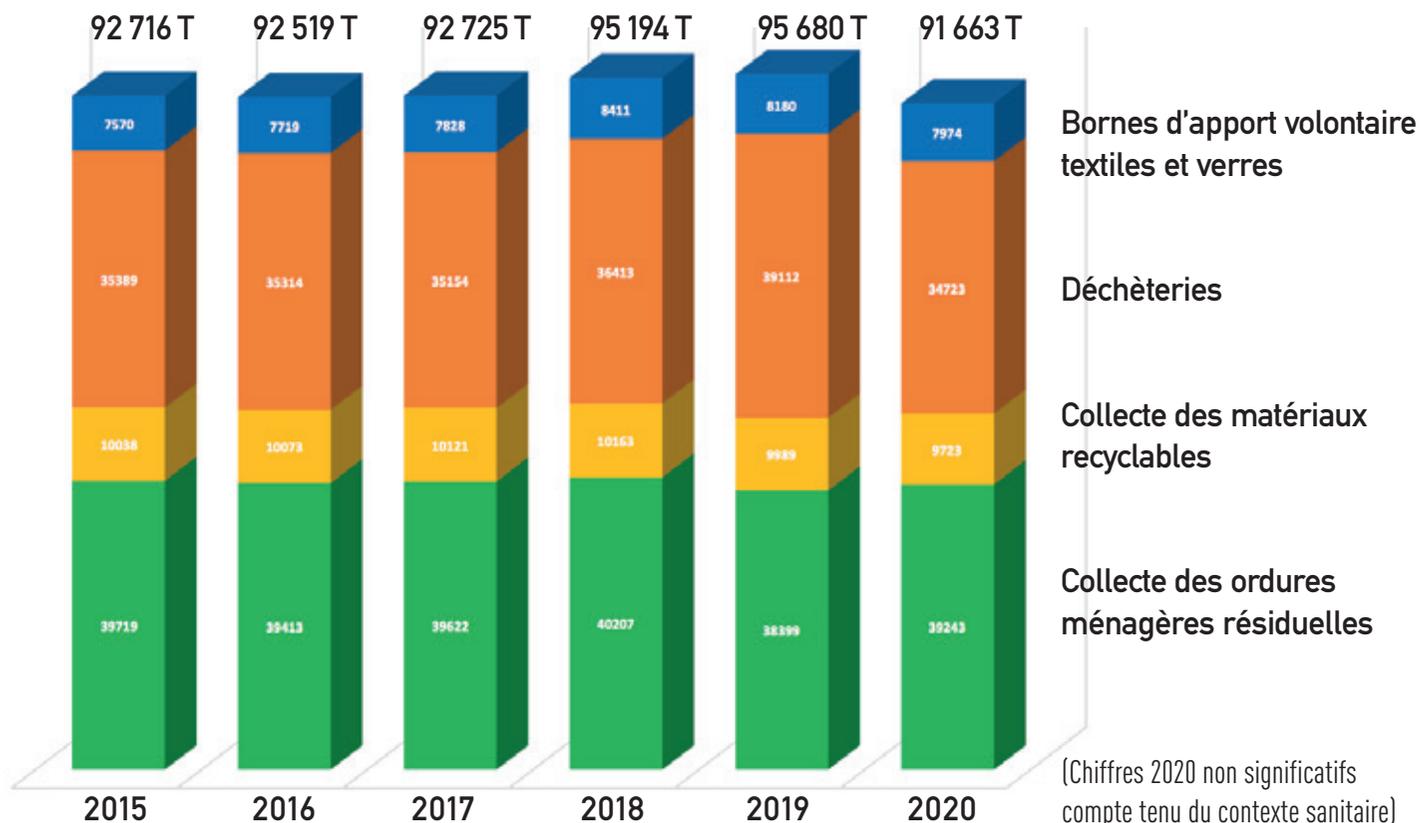
**7,8%**

d'augmentation  
du tonnage global de  
déchets produits  
entre 2010 et 2020

(Objectif France : -10%)

dans le contexte  
d'une augmentation  
du PIB de 15%  
sur la même période.

(Base 2010 : 84970 tonnes)



Oui, je trie  
et l'avenir me dit merci !

– 2 –

**ASSURER  
UNE COLLECTE  
DE PLUS  
EN PLUS  
SÉLECTIVE**

1 449 points d'apport volontaire  
disponibles sur le territoire

# 94,4% des habitants satisfaits

de la collecte en porte à porte des déchets ménagers sur le territoire.

[Déchèteries : 97,9%  
PAV : 92,1%]

(Enquête Qualitest 2018)

## Moyens mis en œuvre

# Un système de collecte ORGANISÉ POUR L'OPTIMISATION DU TRI ET DES FILIÈRES DE VALORISATION

Pour assurer la collecte des déchets ménagers, le SMAV déploie des moyens humains, matériels et technologiques de plus en plus ciblés, destinés à favoriser la sélection des déchets à la source, avec la participation active des habitants aux opérations de tri.

## Fréquences

- Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine sur l'ensemble du territoire du SMAV, à l'exception de l'hyper centre d'Arras (plus fréquentes en raison de la typologie d'habitat)
- La collecte séparée des emballages et des papiers recyclables, est réalisée toutes les semaines pour les communes urbaines, sur Arras et la première couronne, et tous les 15 jours pour les communes rurales.



## 90 CHAUFFEURS ET RIPEURS

équipés de **25 véhicules**, répartis sur **3 antennes** :

- Arras 72 personnes
- Avesnes-le-Comte : 10 personnes
- Rencourt-les-Bapaume : 8 personnes



## 272 POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

**6 chauffeurs** équipés de **7 camions-grue et multi-grue** assurent la logistique de collecte des **5 862 tonnes d'ordures ménagères et d'emballages recyclables**, qui concernent **11,30% de la population**.



## 818 COLONNES À VERRES

Réparties sur l'ensemble du territoire, elles permettent de récolter chaque année entre 700 et 1000 tonnes de verre 100% recyclables.



## 145 BORNES TEXTILES

Réparties sur l'ensemble du territoire ou accessibles en déchèterie, elles permettent chaque année de collecter de 700 à 1000 tonnes textiles recyclables



## 13 DÉCHÈTERIES

Leur répartition sur le territoire est étudiée pour garantir l'accès de tous les habitants à ce service, à moins de 15 minutes de leur domicile.

### Champions du tri

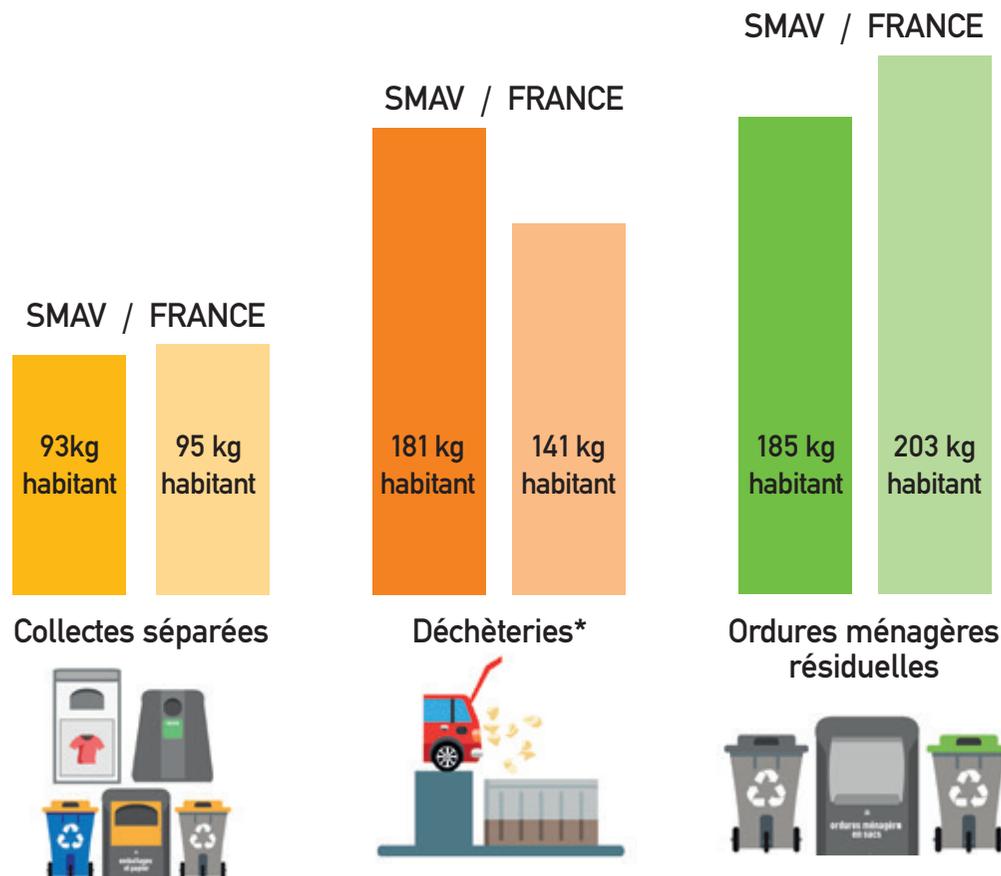
59,60 % des déchets ménagers sont orientés vers les collectes séparées (collectes des emballages, colonnes à verres, bornes textiles, déchèteries), contre 53,70% au plan national.

**40,4 %**

des déchets sont orientés vers la poubelle grise contre 46,30 % en moyenne au plan national

(hors professionnels assimilés à des particuliers)

### Performance et résultats Dans le peloton de tête DES TERRITOIRES ÉCONOMES EN PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



### 459 kg par habitant

C'est le montant total des déchets produits par les ménages sur le territoire du SMAV, (hors professionnels assimilés à des particuliers, hors gravats et remblais)

au même niveau que la moyenne au plan national.

\*La différence de volume collecté en déchèterie (SMAV vs France) s'explique par l'absence de contrôle d'accès, contrairement à la plupart des territoires en France.

92% des ordures ménagères résiduelles sont aujourd'hui valorisées (poubelles et PAV gris) grâce au pré-traitement mécano-biologique.

– 3 –

**VALORISER  
AU MAXIMUM  
LES DÉCHETS  
CONFIÉS**



## Moyens mis en œuvre en 2020

# Des infrastructures de traitement ORGANISÉES DANS LA CONTINUITÉ DES FLUX DE COLLECTE

### La valorisation énergétique

L'incinération des matières à potentiel énergétique est confiée au syndicat mixte Ecovalor.

La stratégie d'organisation du traitement et de la valorisation des déchets, choisie par le SMAV, consiste à affecter à chacun des flux de collecte, une unité de traitement distincte et spécialisée, pour apporter une lisibilité et une traçabilité optimale aux différentes filières de production et de recyclage mises en œuvre.

### L'enfouissement

Les déchets ultimes sont confiés au centre technique d'enfouissement de la COVED.



### LE SELECTROM

Le centre de sélection pour le recyclage des **ordures ménagères** résiduelles (bac et PAV gris), mis en service en 2017 sur le site de l'écopôle de Saint-Laurent-Blangy, est un investissement **conçu et réalisé sur mesure** pour les besoins du SMAV.



### LE CENTRE DE VALORISATION MULTIFILIÈRES

Implanté sur l'écopôle de Saint-Laurent-Blangy, dans un bâtiment de construction récente (2016), le CVM réceptionne essentiellement **les encombrants en provenance des déchèteries**.



### LE CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES

Implanté sur l'écopôle de Saint-Laurent-Blangy, le centre de tri traite le contenu de la **collecte des bacs et PAV jaunes** (emballages recyclables) ainsi qu'une partie **des gros cartons** collectés dans les déchèteries ou en porte à porte chez les professionnels.



### LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

La plateforme de **Tilloy-Les-Mofflaines** reçoit les végétaux issus de l'entretien des jardins et espaces verts, essentiellement en provenance des déchèteries.

La plateforme de **Riencourt** traite **les matières organiques extraites par le Selectrom**, valorisées sous forme de compost (norme NFU 44-051).

## Objectifs France

65,00 % des déchets valorisés sous forme de nouveaux matériaux et de matière organique, en 2025.

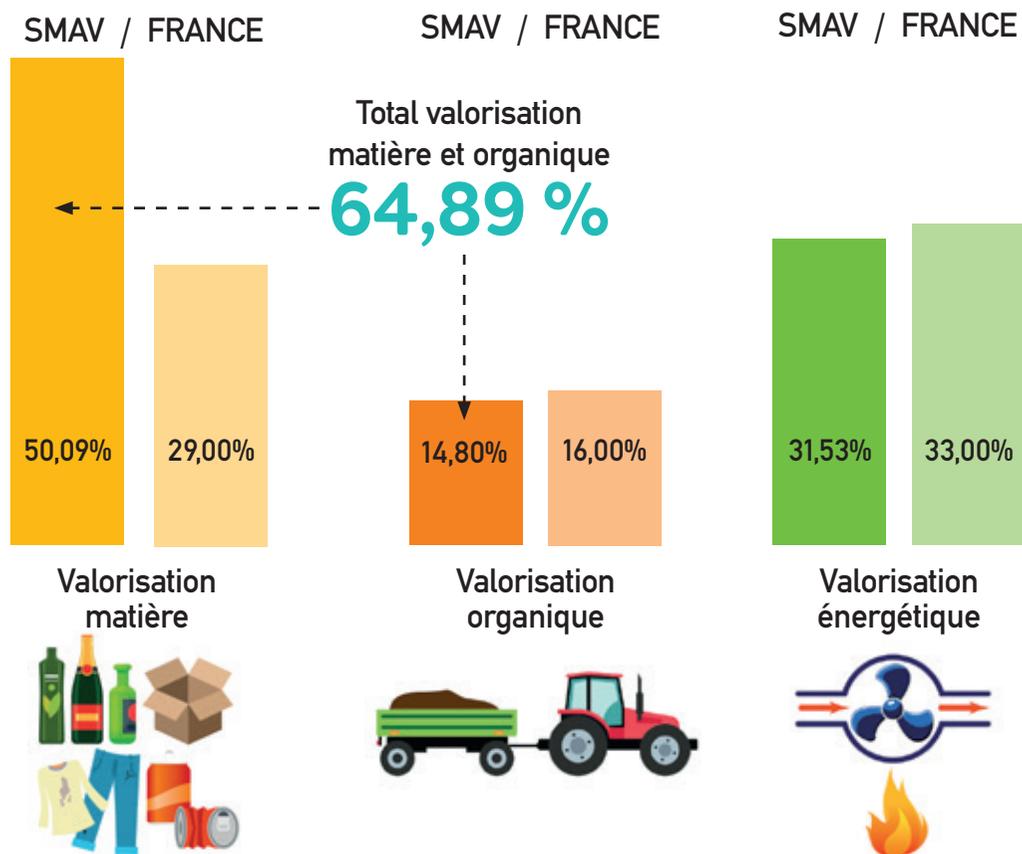
## Objectifs Europe

10,00 % maximum des déchets portés en centre technique d'enfouissement en 2030.

## Performance et résultats

**Un taux global de valorisation EXCEPTIONNEL, TOUT PRÈS DE L'OBJECTIF DU ZÉRO ENFOUISSEMENT\***

\* Selon méthode de calcul Adème



**96,42%** des déchets valorisés

Sur 91 663 tonnes de déchets ménagers collectés auprès des particuliers (hors gravats et remblais)

88 381 tonnes ont été valorisées sous forme de matière ou de production énergétique **contre 78% au plan national**

**3,58%** des déchets sont portés en enfouissement **contre 22% au plan national**

**-80%**  
de tonnages  
enfouis en 3 ans,  
sur l'ensemble  
des déchets  
ménagers  
traités par  
le SMAV :

- 16985 tonnes en 2017
- 3280 tonnes en 2020

(dont 115 tonnes d'amiante)

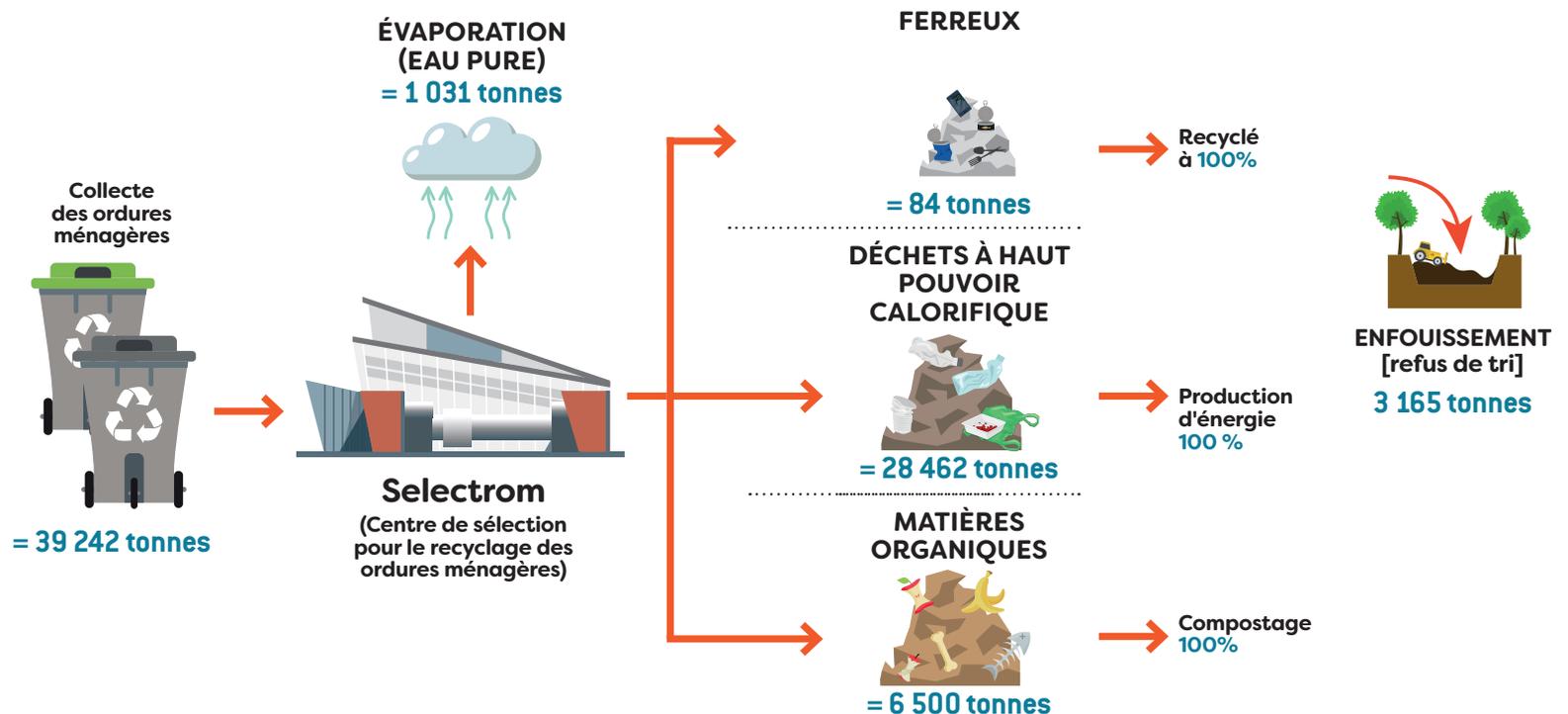
Un résultat obtenu  
en grande partie  
grâce à la mise  
en service  
du Selectrom  
(2018)

## Focus Impact du Selectrom

# Le Selectrom, un équipement CONÇU ET RÉALISÉ SUR MESURE POUR TENDRE VERS LE ZÉRO ENFOUISSEMENT

### PERFORMANCES DU SELECTROM EN 2020

[production perturbée par la pandémie : valorisation énergétique excédentaire au détriment de la valorisation matière]

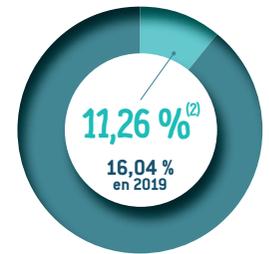


### 3/ VALORISER AU MAXIMUM

## LES DÉCHETS CONFIÉS / RÉCAPITULATIF DES FLUX

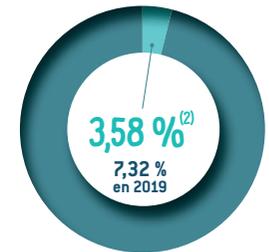
	COLLECTE	TRAITEMENT	VALORISATION	ENFOUISSEMENT		
COLLECTES	<b>Emballages, papiers et cartons recyclables</b>  Collecte séparée en porte-à-porte et en points d'apport volontaire 9 723 T -2,66%	CENTRES DE TRI DES EMBALLAGES	7 172 T Matières valorisées dans les filières de recyclage (papiers, cartons)	1 921 T Valorisées en énergie (refus de tri)	629 T Déchets non valorisés portés en enfouissement	
	<b>Ordures ménagères résiduelles</b>  Collecte séparée en porte-à-porte et en points d'apport volontaire 39 243 T +2,19%	SELECTROM CENTRE DE VALORISATION MULTIFILIÈRES	6 584 T Déchets valorisés en matériaux recyclés et compost	28 462 T Déchets organiques, matières plastiques, résidus divers valorisés en énergie	1 031 T Perte en eau (évaporation) 3 165 T Déchets non valorisés portés en enfouissement	
DÉCHÈTERIES	<b>Encombrants</b>  Réception dans les bennes des déchèteries 6 410 T -2,68%	CENTRE DE VALORISATION MULTIFILIÈRES			6 410 T Déchets non valorisés portés en enfouissement	
	<b>Déchets végétaux</b>  Réception dans les bennes des déchèteries 13 008 T -19,36%	PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX DE TILLOY-LES-MOUFFLAINES	6 916 T Composts destinés à l'agriculture	2 156 T Sous-produits valorisés, hors compostage (valorisation matière)	3 936 T Perte en eau (évaporation) 0 T Déchets non valorisés portés en enfouissement	
	<b>Autres matériaux de déchèteries</b>  Réception dans les bennes des déchèteries 28 913 T -11,39%	EXPÉDIÉES DIRECTEMENT VERS LES FILIÈRES DE RECYCLAGE OU D'ÉLIMINATION	13 608 T Gravats et déblais réemployés en remblais ou recyclés en granulats	438 T Déchets valorisés en énergie	14 753 T Déchets valorisés en recyclage de matériaux 114 T Déchets non valorisés portés en enfouissement	
BORNES	<b>Verre</b>  Dépôt dans les conteneurs et bornes d'apport volontaire 7 126 T -0,5%	EXPÉDIÉES DIRECTEMENT VERS LES FILIÈRES DE RECYCLAGE OU D'ÉLIMINATION	7 126 T Verre recyclé dans l'industrie du verre		0 T Déchets non valorisés portés en enfouissement	
	<b>Textile</b>  Dépôt dans les bornes d'apport volontaire 848 T -15,94%	EXPÉDIÉES DIRECTEMENT VERS LES FILIÈRES DE RECYCLAGE OU D'ÉLIMINATION	848 T Valorisés sous forme de vêtements d'occasion de chiffons et matériaux d'isolation innovants		0 T Déchets non valorisés portés en enfouissement	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>105 271 T</b> -5,93%		<b>42 254 T</b> -11,24%	<b>32 977 T</b> +39,42%	<b>19 720 T</b> +3,60%	<b>10 318 T</b>
<b>TOTAL HORS GRAVATS ET REMBLAIS</b>	<b>91 663 T</b> -4,20%		<b>28 646 T</b> -8,68%	<b>32 977 T</b>	<b>19 720 T</b>	<b>10 318 T</b>

### TAUX GLOBAL D'ENFOUISSEMENT



soient 10 318 tonnes portées en enfouissement sur 91 663 tonnes collectées<sup>(1)</sup>.

### TAUX D'ENFOUISSEMENT SELON L'ADEME



L'Ademe ne prend pas en compte les tonnages de refus de tri à la sortie des centres de traitement (ces refus de tri sont considérés comme faisant partie des tonnages valorisés en centre de tri).

(1) Hors déchets de contrats professionnels spécifiques, hors apports des communes.

(2) Hors déchets de contrats professionnels spécifiques, hors apports des communes, hors gravats et remblais.

-32,78%

136 000 tonnes  
"d'or végétal" produites  
en 2020 : le compost

— 4 —

**EXPÉRIMENTER  
DE NOUVEAUX  
MODES DE  
VALORISATION  
DES DÉCHETS**



## Recherche et développement

# Un engagement renforcé DANS LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FILIÈRES DE VALORISATION



## UNE FLOTTE DE VÉHICULES 100% BIOCARBURANT

Le SMAV a entrepris de remplacer à partir de 2020 la totalité de sa flotte de véhicules de collecte par des bennes à ordures ménagères fonctionnant au biogaz ou à l'huile de colza pure.

Dès 2024, tous les camions carburgeront aux biocarburants pour une baisse de 100% des émissions de CO<sub>2</sub>.

Les prochaines années seront marquées par la mise en œuvre des contrats de transition écologique conclus entre l'État et les territoires. Le SMAV s'engage résolument à leur côté pour défricher les nouveaux horizons de l'économie circulaire.

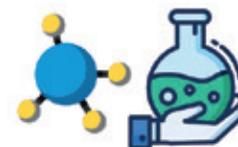
## Pleinement engagé dans le projet Euraméthà

Le SMAV s'est associé avec la Communauté Urbaine d'Arras, Veolia et Engie, pour construire le Technocentre de la méthanisation (lauréat d'un appel à projet du Conseil Régional), visant à positionner les Hauts-de-France en tant que région leader de la production de bio-méthane injecté en Europe.

L'équipement sera implanté sur l'écopôle de Saint-Laurent-Blangy



UNE UNITÉ DE  
BIO-MÉTHANISATION  
À L'ÉCHELLE PRODUCTIVE



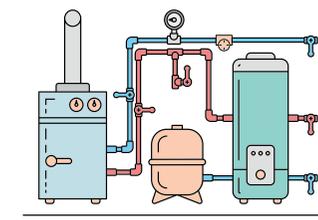
UN LABORATOIRE  
D'ANALYSE



UNE PLATEFORME  
D'ESSAIS, DE RECHERCHE  
ET DÉVELOPPEMENT



DES ESPACES DE  
CO-WORKING  
ET DE FORMATION



## UNE CHAUFFERIE INDUSTRIELLE À L'ÉTUDE

Le SMAV mène avec ses partenaires une étude de faisabilité pour la réalisation d'une chaufferie industrielle (centrale énergétique), alimentée par les combustibles solides de récupération (CSR) : des matériaux secs et propres composés principalement de bois, plastiques, papiers, cartons.



**GOUVERNANCE**  
•  
**ORGANISATION**  
•  
**INDICATEURS  
ÉCONOMIQUES  
ET FINANCIERS**

## Gouvernance

# 3 intercommunalités associées

POUR UN SYNDICAT MIXTE ADMINISTRÉ PAR 41 ÉLUS



30 392 HABITANTS  
8 DÉLÉGUÉS



107 763 HABITANTS  
25 DÉLÉGUÉS



27 456 HABITANTS  
8 DÉLÉGUÉS

↓  
**CONSEIL SYNDICAL : 41 MEMBRES**

↓  
**BUREAU : 1 PRÉSIDENT, 7 VICE-PRÉSIDENTS** [au 31 décembre 2020]



Thierry SPAS  
Président



Michel SÉROUX  
1<sup>er</sup> Vice-président  
Finances



Reynald ROCHE  
2<sup>ème</sup> Vice-président  
Collectes



Véronique THIÉBAUT  
3<sup>ème</sup> Vice-présidente  
Communication,  
sensibilisation et  
relations aux usagers



Damien BRICOUT  
4<sup>ème</sup> Vice-président  
Études et prospectives



Dominique DELATTRE  
5<sup>ème</sup> Vice-président  
Ressources Humaines

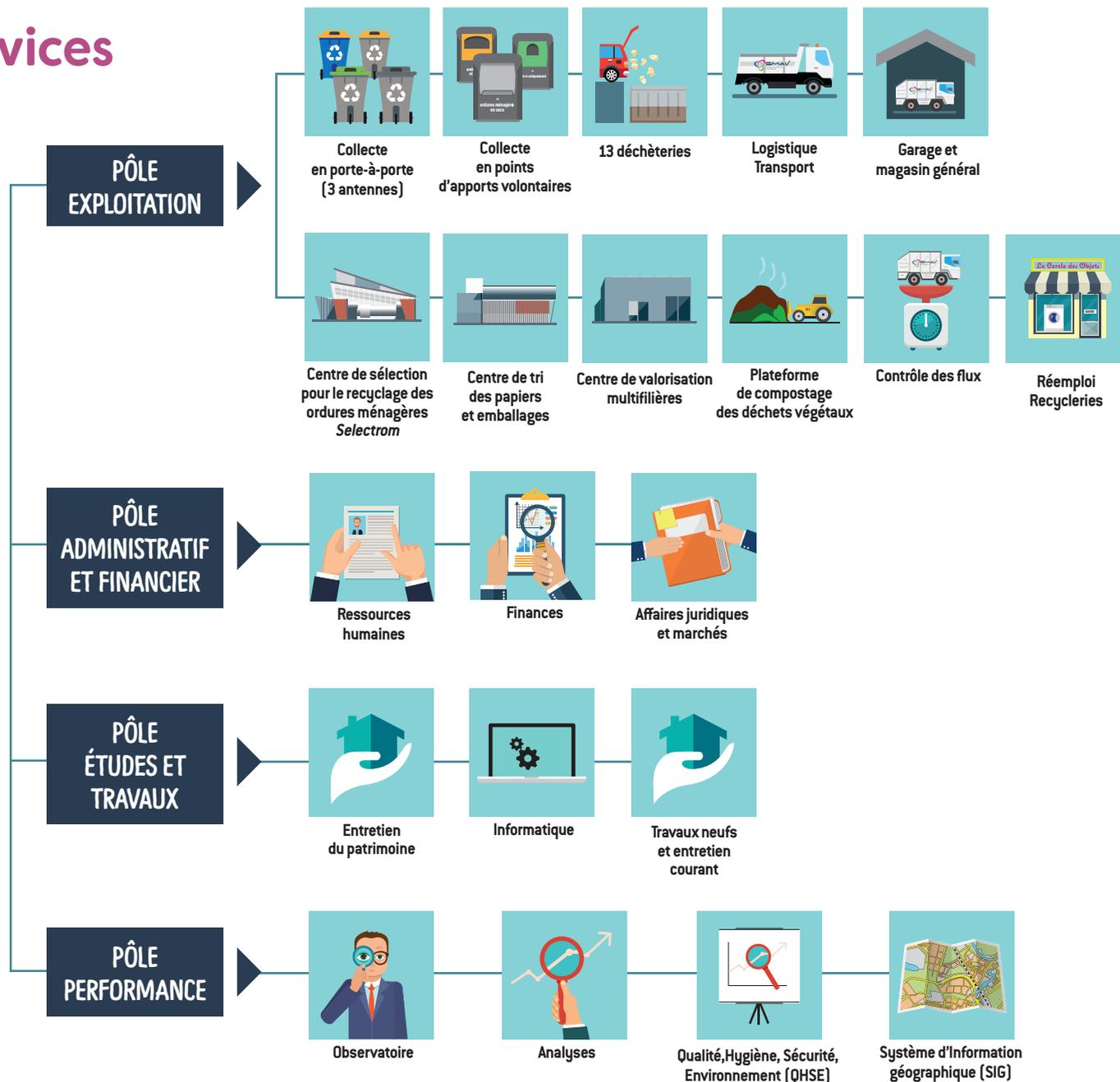
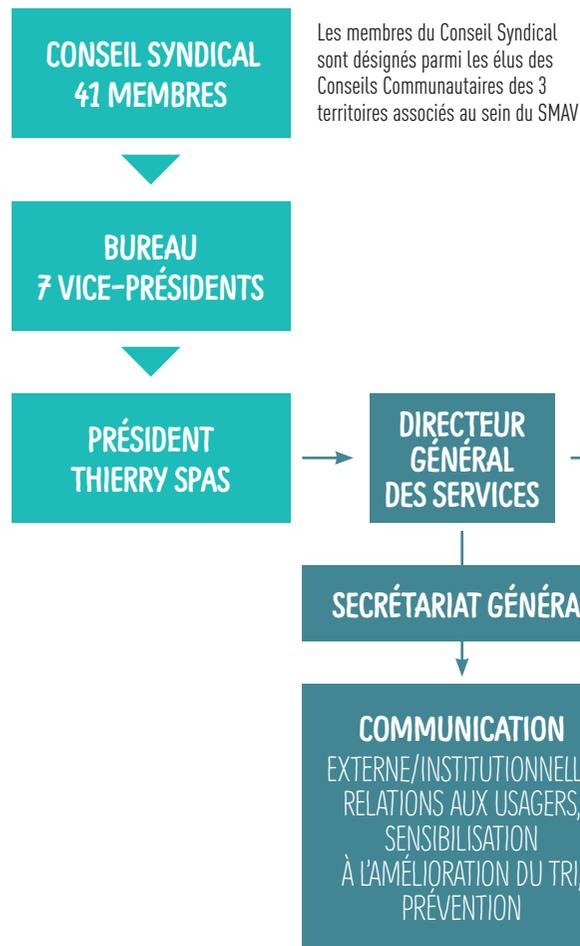


Michel MATHISSART  
6<sup>ème</sup> Vice-président  
Études et travaux



Gérard DUÉ  
7<sup>ème</sup> Vice-président  
Valorisations

# Organigramme des services au 31 décembre 2020





## Coût du service

# Une gestion maîtrisée des coûts

## AU REGARD DE LA QUALITÉ DE SERVICE ET DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

**121,25 €\*  
par habitant  
et par an**

[soit 10 € par mois]

C'est le coût de revient des services du SMAV, après déduction des recettes de valorisation des matériaux, des aides des éco-organismes, des subventions diverses et des prestations facturées aux entreprises.

\*Ce coût de revient affiche une **baisse apparente de 3,6 %** en 2020, par rapport au coût de 2019. Cette baisse est à relativiser, sachant que certaines charges imputables à l'exercice 2020 n'ont pu être inscrites au compte administratif clos en mars 2021 (difficulté des sous-traitants à établir leurs factures, dans le contexte de la pandémie) Au final, le coût de revient réel de 2020 devrait augmenter légèrement (125,79 € en 2019), également pour cause de pandémie.



**Rapporté à la tonne de déchets pris en charge, les coûts de traitement du SMAV se situent 10% en deçà de la moyenne nationale :**



**186 € / TONNE\***



**203 € / TONNE\***

\*(Données 2019 : les chiffres 2020 pour la France n'étant pas disponibles. Notons que les coûts de revient de l'année 2020, fortement impactés par la crise sanitaire, ne pourront tenir lieu de repères).

Le coût de revient des services du SMAV (**126 € par habitant en 2019**) n'est pas intégralement répercuté sur la population, puisque **le SMAV facture en moyenne 118 euros, par habitant et par an**, aux 3 intercommunalités associées (variable selon les intercommunalités, en fonction du niveau de service rendu). Chacune de ces intercommunalités peut encore décider de ne pas répercuter intégralement ce tarif sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), pour atténuer encore le coût pris en charge par les ménages.

Dans le contexte d'une baisse des cours des matières recyclées et du renforcement des politiques environnementales (normes, objectifs, fiscalité...), le coût de revient par habitant sera durablement orienté à la hausse dans les prochaines années.

[Le terme officiel employé par l'Ademe pour désigner ce coût de revient est le "**coût aidé du service public de gestion des déchets**".]

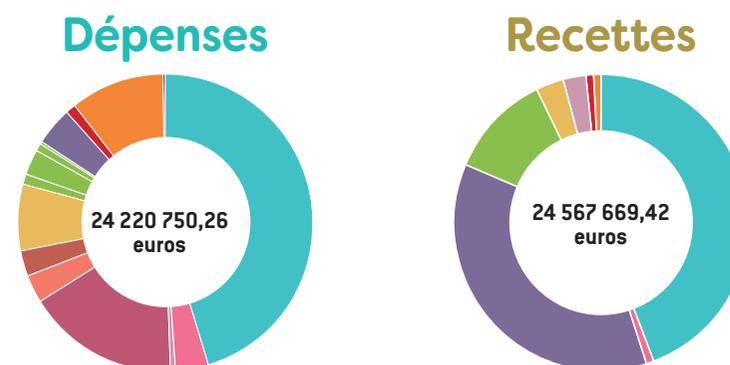
## Budget de fonctionnement 24 567 669,42 € EN DÉPENSES

	DÉPENSES
<b>DÉPENSES COURANTES DONT :</b>	<b>10 428 683,78</b>
Carburants	922 325,28
Maintenance informatique	138 383,66
Traitement des déchets	3 978 673,78
Entretien des bâtiments et matériels	790 967,51
Location véhicules et engins	672 096,92
Exploitation Selectrom	1 699 443,54
Formation du personnel	8 386,40
Énergies et télécommunications	256 097,71
Communication	59 510,34
Assurances	625 778,80
Locations immobilières	20 379,04
Prestation Insertion (AIR et Regain)	169 296,00
Vêtements de travail et Masques	111 336,15
Autres dépenses	976 008,65
Rémunération des agents	10 914 343,91
Indemnités des élus	64 749,93
Charges financières	296 115,69
Amortissements	2 506 680,00
Autres dépenses (ANV-Écritures d'ordre)	3 878,33
Autres dépenses	6 298,62
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 220 750,26</b>

## 24 220 750,26 € EN RECETTES

	RECETTES
<b>RECETTES COURANTES DONT :</b>	
Contribution EPCI	10 878 042,00
Vente de marchandises (recyclerie, compost, composteurs)	187 628,18
Services rendus aux entreprises et aux collectivités	8 955 497,10
Versements éco-organismes	2 788 084,43
Reprise matière	756 018,84
Subvention	3 000,00
Indemnités journalières maladie	632 813,60
Autres recettes (indemnités, assurances, loyers,...)	163 842,55
Amortissements	202 742,72
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 567 669,42</b>

L'établissement des comptes 2020 ne reflète pas parfaitement l'activité réelle de l'exploitation. Dans le contexte de la pandémie, certaines charges imputables à l'exercice 2020 n'ont pu être intégrées à temps au compte administratif, arrêté en mars 2021. Elles concernent essentiellement les prestataires et sous-traitants ayant éprouvé des difficultés à établir leur facturation dans les temps.



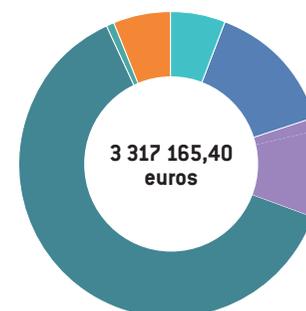
## Budget d'investissement

3 317 165,40 € EN DÉPENSES

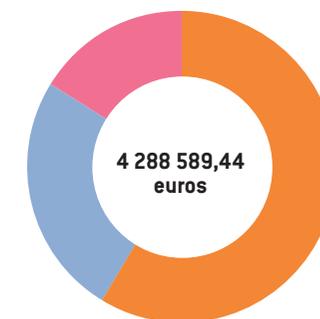
4 288 589,44 € EN RECETTES

	DÉPENSES	RECETTES
Investissements	200 613,01	-
Travaux antenne de collecte d'Arras	479 493,02	-
Travaux dans les déchèreries	347 953,83	-
Annuité de la dette	2 102 014,60	-
Participation Euramétha	24 375,00	-
Subventions	-	10 000,00
Amortissement	202 742,72	2 506 680,00
Ventes ou indemnités assurance	-	3 878,33
Nouvel emprunt	-	1 081 150,00
Excédents de fonctionnement capitalisés	-	686 881,11
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>3 317 165,40</b>	<b>4 288 589,44</b>

Dépenses



Recettes



## Total budget

[Fonctionnement + Investissement]

RECETTES : 28 856 259 €

DÉPENSES : 27 537 916 €

**Directeur de la publication :**

Thierry Spas, Président du SMAV

**Contributions :**

Arnaud Ducatez, directeur général des services

Maxence Catry, directeur général des services adjoint

Philippe Boudailler, directeur du Pôle performance

Eric Dewever, responsable de la communication

Louise Coupez, chargée de communication

Laurine Renaut, suivi et analyses des performances et objectifs

Matthieu Denis, responsable des finances, de la comptabilité et du contrôle de gestion

**Conception-réalisation :**

Cituation & Ensemble (Arras)

Conception générale et rédaction : Denis Cordonnier

Réalisation, infographies et cartographie : Jean Philippe Devulder

Visuel de couverture : ©Robert Kneschke - stock.adobe.com

**Date de publication :**

Septembre 2021

**Syndicat Mixte Artois Valorisation**

11 rue Volta, 62217 Tilloy-les-Mofflaines

Tél. : 03 21 16 00 01

Courriel : [contact@smav62.fr](mailto:contact@smav62.fr)

Site : [www.smav62.fr](http://www.smav62.fr)

